



Madat d'arret europeen et/ou international

Par **Julia**, le **31/10/2010** à **22:27**

Bonjour,

J'aurai souhaité avoir des conseils ou des informations.

Je vous explique la situation.

Un ami avec casier vierge a commis un delit (vol simple) il a volé de l'argent dans la banque dans laquelle il travaillait. il est actuellement en fuite.

Comment savoir si un mandat européen et/ou international a été mis en place?

Si c'est le cas qu'est ce qu'il en est de la durée?

A partir de quand la durée de prescription prends effets?

D'avances merci

Julia.